

## INAUGURATION DE LA CHANCELLERIE DU MINISTRE DE LA JUSTICE



*Au cours d'une cérémonie présidée par la présidente de transition, Catherine Samba Panza, le 19 février 2016 à Bangui, le Chef de Délégation de l'Union Européenne, a indiqué que « L'Etat de droit, la sécurité, et la lutte contre l'impunité sont des objectifs essentiels de l'engagement de l'Union européenne aux côtés des autorités Centrafricaines »*

### **Discours de Jean Pierre REYMONDET-COMMOY Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne en RCA**

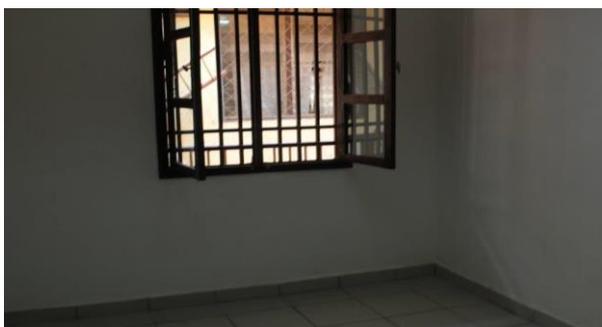
Excellence, Madame la Chef de l'État  
Monsieur le Président du Conseil National de Transition  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement  
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle de Transition  
Monsieur le Président du Haut Conseil de Communication de Transition  
Mesdames et Messieurs les membres du Corps Judiciaire  
Monsieur le Représentant du RSSGNU  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres de Corps diplomatiques  
Madame la Maire de Bangui  
Chers collègues, chers amis,

Je vous remercie tous, et singulièrement vous, Madame la Présidente, pour votre présence ici, aujourd'hui, rehaussant ainsi la visibilité du partenariat entre la République centrafricaine et l'Union européenne.

Je suis vraiment navré de me présenter à vous dans cet état un peu CABOSSE, D'autant plus que j'en suis l'unique responsable. Milles excuses donc.

Je souhaite quand même saisir cette opportunité pour rappeler ici l'engagement de l'Union européenne pour la restauration de la chaîne pénale, à travers en particulier notre projet RESEJEP consacré à la Réhabilitation des Secteurs de la Justice et de la Police.

Doté de 15 millions d'euros, soit environ 10 milliards de FCFA, le programme RESEJEP comprend, au titre de son volet infrastructures sur Bangui, la réhabilitation des locaux de la chancellerie et du Tribunal de Grande Instance actuellement, comme vous pouvez le voir, en voie d'achèvement, ainsi que les constructions de clôtures et d'accès sécurisés pour la protection de la cité judiciaire.



S'y ajoutent la réhabilitation de la prison centrale de Ngaraba et de la maison d'arrêt pour femmes de Bimbo, et leur mise aux normes internationales. Ainsi que la dotation en matériel roulant, équipements informatiques mobilier et fournitures pour les structures de l'administration judiciaire, de l'administration pénitentiaire, ainsi que de la police judiciaire, dont une partie a déjà été mise en service.

Les travaux relatifs à la chaîne pénale prévoient également, pour Bangui encore, la réhabilitation et la sécurisation de l'ancien Tribunal de Grande instance, de la cour d'Appel, de la Cour de Cassation, et de l'Inspection Générale des Services Judiciaires. Les documents contractuels pour ces travaux sont actuellement en cours de validation.

En province, s'agissant de Bouar, les travaux de réhabilitation et de sécurisation du Commissariat de Police, du Tribunal de Grande Instance et de la Cour d'Appel ainsi que de la prison sont programmés pour démarrer en septembre/octobre de cette année. De même que les travaux relatifs à ainsi que des prisons de Mbaïki et de Sibut.

RESEJEP accorde également une attention particulière au renforcement des capacités, tout au long de la chaîne pénale, en commençant par les enquêtes de police, confiée à des policiers et gendarmes formés et équipés par le projet. Une Unité Mobile de Police judiciaire a été organisée, constituée d'une quarantaine de policiers et gendarmes, qui ont fait l'objet d'une formation en matière de techniques d'enquêtes et d'identité judiciaire. Cette Unité Mobile de Police Judiciaire, dont nous appuyerons le fonctionnement en 2016, sera dans un premier temps confinée à Bangui. Elle a toutefois également vocation à compétences nationale dès que les décrets d'application nécessaires auront été pris.

Une cinquantaine de magistrats du parquet et de l'instruction, ainsi que de fonctionnaires des greffes ont également bénéficié de formations dispensées par des magistrats français de haut niveau.

Enfin, le dernier mais important maillon de la chaîne pénale concerne le système pénitentiaire, avec le recyclage d'une quarantaine de régisseurs, greffiers et surveillants de prison, désormais personnels civils, formés à la prison de Ngaraba, et équipés. Ainsi que l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi pénitentiaire consacrant la démilitarisation du personnel des prisons.

*Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,*

L'Etat de droit, la sécurité, et la lutte contre l'impunité sont des objectifs essentiels de l'engagement de l'Union européenne aux côtés des autorités Centrafricaines. Dans le cadre de son approche globale et en complément à la reconstitution de la chaîne pénale, nous avons également soutenu les efforts du Gouvernement pour la restauration des missions de police et de gendarmerie sur Bangui. Avec 7 millions d'euros qui ont permis au cours des deux dernières années la formation et l'équipement de 750 policiers et gendarmes, la fourniture d'une cinquantaine de véhicules, la constitution d'une force d'intervention rapide, et la mise en place du Centre Opérationnel Commun placé au cœur du dispositif sécuritaire du Ministère de la Sécurité Publique.

Et j'ai plaisir à annoncer ici, que, suite à la requête des autorités, et en complément des 750 policiers et gendarmes déjà formés et équipés, 360 policiers et gendarmes additionnels seront formés et équipés d'ici la fin de cette année, pour leur projection en province. Des véhicules additionnels seront également mis à disposition, ainsi que des équipements de radiocommunication de longue portée à Bouar et Bossembele en liaison avec le Centre Opérationnel Commun de Bangui.

Madame la Présidente, pour la reconstitution de la chaîne pénale comme pour la restauration des missions de police et de gendarmerie, ainsi que dans les autres domaines de nos interventions, nous avons pu, malgré les circonstances particulièrement difficiles, relever des défis importants, ensemble avec les Autorités de la Transition. Permettant ainsi à l'Union européenne, dans des domaines régaliens essentiels, de contribuer au renforcement des capacités et des moyens de l'Etat centrafricain qui, faut-il le rappeler, en était largement démuné lorsque vous avez commencé à assumer les responsabilités il y a un peu plus de deux ans.

Je saisis cette opportunité pour remercier les experts de CIVI.POL, société de conseil du Ministère de l'Intérieur français qui a accompagné les partenaires centrafricains dans la mise en œuvre de nos projets. Nos experts étaient ici aux heures les plus sombres de la crise centrafricaine, et je voudrais leur rendre hommage....

*Madame la Présidente, Mesdames et messieurs les invités, Chers amis,*

Je vous remercie pour votre très aimable attention